



Distribution: générale Point 8 de l'ordre du jour
Date: 23 mai 2019 WFP/EB.A/2019/8-D/2
Original: anglais Questions opérationnelles
Pour information

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Révision du plan stratégique provisoire de transition pour l'Eswatini concernant une intervention face à une crise et augmentation budgétaire correspondante

	Chiffres actuels	Modification	Chiffres révisés
Durée	Janvier 2018–juin 2019		Janvier 2018–juin 2019
Bénéficiaires	86 632	181 660	268 292
	<i>(en dollars É.-U.)</i>		
Transferts	6 188 024	8 694 599	14 882 623
Mise en œuvre	536 322	135 805	672 127
Coûts d'appui directs ajustés	681 491	110 081	791 572
Total partiel	7 405 837	8 940 485	16 346 322
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	481 379	581 132	1 062 511
Coût total	7 887 216	9 521 617	17 408 833

Marqueur de l'âge et de l'égalité femmes-hommes * 2A¹

* <http://gender.manuals.wfp.org/en/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>

¹ Le marqueur de l'âge et de l'égalité femmes-hommes devrait être revu en cas de nouveau effet direct stratégique ou d'activité supplémentaire.

Coordonnatrices responsables:

Mme L. Castro
Directrice régionale
Afrique australe
courriel: lola.castro@wfp.org

Mme C. Byenkya
Responsable du bureau de pays
courriel: cissy.byenkya@wfp.org

Justification

1. Selon une communication officielle récente, le phénomène climatique El Niño a commencé à produire ses effets. Même si les signes sont plus faibles que prévu, cet épisode climatique devrait perdurer jusqu'en mai 2019. En ce qui concerne la campagne agricole 2018/19, l'Eswatini a pâti des précipitations tardives et irrégulières, qui risquent de retarder la récolte et de prolonger la période de soudure. Les effets de la chenille légionnaire d'automne, qui est devenue endémique dans le pays, devraient également aggraver la situation si rien n'est fait pour y remédier². Ces effets compromettront à leur tour la capacité des ménages de satisfaire leurs besoins alimentaires.
2. Selon la mise à jour faite en novembre 2018 de l'évaluation et de l'analyse de la vulnérabilité liées au Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), environ 8 pour cent des ménages seront gravement touchés par la faim et 18 pour cent de manière modérée pendant la période de soudure en cours. L'ampleur de la faim varie d'une région à l'autre et 40 pour cent de la population des régions de Shiselweni et de Lubombo devraient connaître la faim sous une forme grave ou modérée. La situation sur le plan de la sécurité alimentaire devrait empirer après le pic de la période de soudure, d'ici à mars 2019. Au total, près de 247 700 personnes en Eswatini ont été classées dans la catégorie "crise" ou "urgence" de l'insécurité alimentaire aiguë (phases 3 et 4 de l'IPC) et ont besoin d'une assistance pour préserver et sauver leurs moyens de subsistance³.
3. Le Gouvernement, par l'intermédiaire de l'organisme national de gestion des catastrophes, a demandé l'appui du PAM pour répondre aux besoins des populations touchées en matière de sécurité alimentaire. La quatrième révision du plan stratégique de pays provisoire de transition (PSPPT) pour l'Eswatini vise à ajouter un effet direct stratégique lié à une intervention face à une crise afin que le PAM puisse faire face aux besoins en période de soudure.
4. À la demande du Gouvernement, après une visite au Centre d'excellence au Brésil, le PAM collabore avec le Ministère de l'éducation et de la formation pour étudier et renforcer la capacité des pouvoirs publics à concevoir et à mettre en œuvre un programme national de repas scolaires durable, tenant compte de la nutrition et réactif en cas de choc. Un tel programme contribuera à améliorer l'accès à l'éducation et à subvenir aux besoins alimentaires et nutritionnels essentiels des écoliers. Dans ce contexte, le Gouvernement a demandé au PAM de fournir un appui à la mise en œuvre d'un programme pilote utilisant la production locale. Le PAM fournira des repas nutritifs dans 50 écoles publiques des quatre régions du pays et représentatives des différentes zones agroécologiques.
5. Le PAM étant l'un des rares partenaires à venir en aide aux orphelins et autres enfants vulnérables qui fréquentent les centres de soins de proximité, la présente révision permettra de poursuivre cette aide de janvier à juin 2019 à mesure que le programme sera progressivement pris en main par le Gouvernement, comme le prévoit le projet de politique d'aide sociale, sous réserve d'approbation.

Changements

Orientation stratégique

6. La priorité stratégique du PAM en Eswatini est d'aider le Gouvernement à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations les plus vulnérables touchées par la pauvreté et le VIH/sida. L'intervention proposée par le PAM pour faire face aux besoins

² Comité de l'évaluation de la vulnérabilité du Royaume d'Eswatini (novembre 2018). *Projected Acute Food Insecurity Situation in Eswatini: December 2018-March 2019*.

³ *Ibid.*

alimentaires d'urgence pendant la période de soudure, accrus par les effets d'El Niño, s'inscrit dans cette perspective. Le portefeuille d'activités du PAM contribue à la stratégie de lutte contre la pauvreté telle que révisée et exposée dans la Stratégie pour un développement durable et une croissance inclusive à l'horizon 2030.

Effets directs stratégiques

7. La quatrième révision prévoit l'ajout d'un effet direct stratégique lié à une intervention face à une crise (effet direct stratégique 3) afin que les ménages souffrant d'insécurité alimentaire en Eswatini puissent satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels en cas de choc. L'activité ci-après permettra d'obtenir l'effet direct attendu: "Fournir des transferts alimentaires et de type monétaire aux populations ciblées exposées à l'insécurité alimentaire et victimes de chocs". Le PAM prévoit de porter assistance à quelque 166 000 bénéficiaires (67 pour cent des personnes classées dans les phases 3 et 4 de l'IPC). Sur ce nombre, 110 500 bénéficieront de transferts de type monétaire et 55 500 recevront une assistance alimentaire en nature.
8. L'effet direct stratégique 3 contribuera à la réalisation de la cible 1 de l'objectif de développement durable (ODD) 2, qui consiste à éliminer la faim et à faire en sorte que chacun ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante, et de l'ODD 5, qui vise à parvenir à l'égalité des sexes. Il est conforme au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) établi pour le Swaziland (2016-2020) en ce qui concerne le domaine prioritaire sur la réduction de la pauvreté et des inégalités, la croissance inclusive et le développement durable. Il répond également à l'objectif principal du PAM, qui est de sauver des vies et préserver les moyens d'existence dans les situations d'urgence (objectif stratégique 1).
9. L'intervention du PAM sera alignée sur les procédures nationales d'intervention. Une approche communautaire du ciblage sera adoptée dans le cadre de la coordination générale de l'organisme national de gestion des catastrophes. Les conditions que les ménages dans les zones touchées par la sécheresse devront remplir pour pouvoir bénéficier d'une assistance alimentaire seront déterminées en fonction des critères de ciblage élaborés conjointement par l'organisme national de gestion des catastrophes, les organisations non gouvernementales (ONG), le consortium de la sécurité alimentaire et le PAM. Les critères tiendront compte de facteurs démographiques, tels que les ménages dirigés par des femmes, des enfants ou des personnes âgées, et d'indicateurs socioéconomiques, parmi lesquels l'état de santé et l'existence de handicaps chez les membres du ménage, les sources de revenus et la richesse sur le plan des actifs. Pour ce qui est de l'intervention d'urgence faisant appel aux transferts de type monétaire, la perte de récoltes ou de bétail du fait d'El Niño et l'accès aux marchés et aux services financiers permettront de déterminer si le ménage peut en bénéficier.
10. La problématique hommes-femmes est prise en compte dans la conception et la mise en œuvre du portefeuille d'activités pour l'Eswatini. Au titre de l'effet direct stratégique lié à l'intervention face à une crise, le PAM et ses partenaires s'emploieront avec les communautés à créer des comités de gestion des secours respectueux de la parité et à promouvoir la participation des femmes à des postes à responsabilité au sein de ces comités. Dans la mesure du possible, les femmes seront enregistrées comme ayants droit et chargées de collecter les rations alimentaires ou de percevoir les transferts de type monétaire pour le compte du ménage. Le PAM œuvrera en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la population et des ONG partenaires dans le but de mener une action de communication visant à faire évoluer la société et les comportements en matière de santé sexuelle et reproductive, de prévention du VIH et d'orientation vers les centres de santé. Du matériel sur la prévention du VIH et la santé sexuelle et reproductive sera distribué par les partenaires avec le concours du PAM.

11. La responsabilité envers les populations touchées sera accrue en faisant participer les communautés qui bénéficient d'une assistance aux processus de ciblage et de vérification du programme. Le PAM fera appel à une tierce partie pour gérer le mécanisme de remontée de l'information provenant des bénéficiaires. Les conditions que les bénéficiaires doivent remplir et leurs droits seront amplement expliqués dans le cadre de séances de sensibilisation et lors de la formation des comités de gestion des secours.
12. Les interventions d'urgence du PAM s'appuieront sur l'expérience acquise et les enseignements tirés de l'intervention menée en 2016-2017 pour faire face au phénomène El Niño, au cours de laquelle le PAM a assuré des transferts monétaires en faveur de quelque 140 000 personnes. L'Eswatini dispose d'un réseau routier et de transport efficace, qui permet d'accéder aux marchés jusque dans les zones rurales où il y a peu de détaillants. Le pays possédant divers instruments financiers, l'assistance de type monétaire sera principalement fournie au moyen des comptes de caisse.
13. Le PAM versera chaque mois une somme de 110 Emalangi (7,54 dollars) par personne. Les transferts monétaires seront déterminés par la taille du ménage. La valeur des transferts est fondée sur le plan national d'intervention et d'adaptation en cas d'urgence de 2016 et fait actuellement l'objet d'un examen par le Gouvernement et le PAM. Ce dernier surveille régulièrement les prix du marché et la valeur des transferts sera ajustée en cas de variation importante des prix. Le PAM collaborera avec ses partenaires dans le but de faciliter le ciblage et l'enregistrement des bénéficiaires. La plateforme numérique pour la gestion des bénéficiaires et des transferts (SCOPE) sera utilisée pour saisir les données lors de l'enregistrement des bénéficiaires, gérer les allocations alimentaires et les allocations en espèces, ainsi que les informations concernant les bénéficiaires.
14. La révision permettra également de porter secours aux orphelins et autres enfants vulnérables dans les centres de soins préscolaires de proximité au titre de l'activité 4, de janvier à juin 2019, et d'élargir la portée de cette activité en vue d'aider les enfants des écoles primaires et secondaires dans le cadre d'un programme pilote d'alimentation scolaire utilisant la production locale. Des repas scolaires seront servis à 91 320 enfants, dont 55 000 orphelins et autres enfants vulnérables fréquentant les centres de soins de proximité, 21 792 élèves du primaire dans 30 écoles et 14 528 élèves du secondaire dans 20 écoles du pays.
15. Le programme pilote d'alimentation scolaire utilisant la production locale s'inscrit dans le cadre de l'appui technique plus général que le PAM fournit pour renforcer la capacité du Gouvernement à transposer le programme à plus grande échelle et à réaliser des gains d'efficacité opérationnelle contribuant à la protection sociale et au système éducatif du pays. Ce programme pilote, qui sera dirigé par le Ministère de l'éducation et de la formation, sera mis en œuvre en collaboration avec des partenaires tels que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Ministère de l'agriculture. Des organismes paraétatiques relevant du Ministère de l'agriculture, notamment la *National Maize Corporation*, le Conseil national de la commercialisation des produits agricoles et le *Dairy Board* de l'Eswatini, qui ont des liens directs avec les agriculteurs et les coopératives agricoles, participeront également au programme pilote.
16. La production de données factuelles et l'apprentissage seront au cœur du programme pilote d'alimentation scolaire utilisant la production locale afin d'éclairer la prise de décisions par les pouvoirs publics et l'élaboration d'une proposition d'investissement pour étendre ce modèle à plus grande échelle. Le PAM prêtera son concours au Ministère de l'éducation et de la formation pour entreprendre une évaluation du programme national de repas scolaires afin d'évaluer sa contribution aux résultats en matière d'éducation et le coût de la mise en œuvre. Dès le lancement du programme pilote, les écoles et les communautés

ciblées seront sensibilisées à la mise en œuvre et aux rôles et responsabilités inhérents à ce modèle.

17. Le programme pilote sera conçu en tenant compte des principes définis dans le Cadre national pour la sécurité alimentaire dans les écoles (2013), qui guide la mise en œuvre du programme national d'alimentation scolaire. Ces principes encouragent l'éducation à la nutrition grâce au jardinage scolaire et à la participation des communautés. L'assortiment alimentaire comprendra des céréales, des haricots, de l'huile végétale, du beurre d'arachide et du lait. Le PAM fournira les céréales, les haricots ainsi que l'huile végétale, et le Gouvernement le beurre d'arachide et le lait nécessaires pour le programme pilote. Afin de renforcer la dimension nutritionnelle, l'assortiment alimentaire comprendra également des fruits et des légumes frais provenant des communautés locales outre les produits fournis par le PAM et le Gouvernement.
18. Les risques internes et externes susceptibles de compromettre la bonne mise en œuvre de cette intervention ainsi que les mesures d'atténuation y afférentes ont été définis. Il se peut que le PAM ne dispose pas des ressources financières suffisantes pour mettre en œuvre l'intervention d'urgence. Afin d'atténuer ce risque, le PAM continuera d'étudier d'autres possibilités de financement, et notamment la possibilité d'une participation accrue du secteur privé. Le PAM s'emploiera également à renforcer les partenariats qui peuvent servir de tremplin à des efforts conjoints de mobilisation des ressources.

Analyse des bénéficiaires

TABEAU 1: NOMBRE DES BÉNÉFICIAIRES DIRECTS, PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE, ACTIVITÉ ET MODALITÉ												
Effet direct stratégique	Activité	Groupe de bénéficiaires	Modalité	Phase	Femmes	Hommes	Filles		Garçons		Total	
					18 ans et plus	18 ans et plus	< 5 ans	5-18 ans	< 5 ans	5-18 ans		
1	1	Ménages comptant des personnes souffrant de malnutrition	Transfert de type monétaire	Chiffres actuels	6 120	5 426	1 478	4 640	1 292	4 132	23 088	
				Augmentation	-	-	-	-	-	-	-	
				Chiffres révisés	-	-	-	-	-	-	-	
		Personnes sous traitement antirétroviral, antituberculeux ou bénéficiaires de la prévention de la transmission de la mère à l'enfant (PTME)	Produits alimentaires	Chiffres actuels	3 059	2 713	739	2 320	646	2,066	11,544	
				Augmentation	-	-	-	-	-	-	-	
				Chiffres révisés	-	-	-	-	-	-	-	
2	4-	Orphelins et autres enfants vulnérables dans les centres de soins de proximité; écoliers du primaire et du secondaire	Produits alimentaires	Chiffres actuels			22 048	5 512	19 552	4 888	52 000	
				Augmentation			38 720	9 680	34 336	8 584	91 320	
				Chiffres révisés			60 768	15 192	53 888	13 472	143 320	
3	6	Hommes, femmes, garçons et filles touchés par un choc ou la sécheresse	Produits alimentaires	Chiffres actuels	-	-	-	-	-	-	-	
				Augmentation	15 578	13 865	3 314	9 501	3 314	9 667	55 241	
				Chiffres révisés	15 578	13 865	3 314	9 501	3 314	9 667	55 241	
			Transfert de type monétaire	Chiffres actuels	-	-	-	-	-	-	-	-
				Augmentation	31 156	27 731	6 629	19 003	6 629	19 334	110 482	
				Chiffres révisés	31 156	27 731	6 629	19 003	6 629	19 334	110 482	
Total (cumulatif)				Chiffres actuels	8 158	7 234	23 526	10 153	20 845	9 021	86 632	
				Augmentation	46 734	41 596	48 663	38 184	44 279	37 586	257 043	
				Chiffres révisés	54 892	48 831	72 189	48 337	65 124	46 606	347 523	
Total (hors chevauchement)				Chiffres actuels	22 957	20 359	5 544	17 413	4 851	15 507	86 632	
				Augmentation	48 140	42 690	11 626	36 514	10 173	32 517	181 660	
				Chiffres révisés	71 097	63 049	17 171	53 927	15 024	48 024	268 292	

Transferts

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour), PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ						
	Effet direct stratégique 1		Effet direct stratégique 2		Effet direct stratégique 3	
	Activité 1		Activité 4		Activité 6	
Type de bénéficiaire	Personnes sous traitement antirétroviral, antituberculeux et bénéficiaires de la PTME	Ménages comptant des personnes sous traitement antirétroviral, antituberculeux ou bénéficiaires de la PTME	Orphelins et autres enfants vulnérables	Écoliers du primaire et du secondaire	Populations en situation d'insécurité alimentaire touchées par un choc	
Modalité	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires
Céréales		s.o.	200	150	s.o.	333
Légumes secs			28	40		83
Huile			12,5	7,5		30
SuperCereal	333					
SuperCereal Plus				75		
Total kcal/jour	1 270		938	1 051		1 767
% kcal d'origine protéique	16		10,2	13		11,7
Transferts de type monétaire (dollars/personne/jour)		0,25			0,25	
Nombre de jours d'alimentation	180	180	132	132	180	180

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR						
Produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Budget actuel		Augmentation/ réduction		Budget révisé	
	Total (tonnes)	Total (dollars)	Total (tonnes)	Total (dollars)	Total (tonnes)	Total (dollars)
Céréales	2 263	889 650	5 123	1 690 871	7 386	2 580 521
Légumes secs	583	339 387	1 311	1 310 833	1 894	1 650 220
Huiles et matières grasses	117	146 217	389	310 894	506	457 111
Aliments composés et mélanges	1 376	1 201 420	-1 030	-1 008 658	346	192 762
Total (produits alimentaires)	4 339	2 576 674	5 792	2 303 940	10 131	4 880 614
Transferts de type monétaire et bons-produits		1 062 534		4 997 815		6 060 349
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	4 339	3 639 120	5 792	7 301 755	10 131	10 940 963

Ventilation des coûts

19. Les coûts d'appui directs associés à l'effet direct stratégique 1 ont diminué, car l'activité a reçu un financement limité depuis avril 2018; la part des coûts a donc été affectée à l'activité quatre.

TABLEAU 4: VENTILATION DES COÛTS DE LA RÉVISION UNIQUEMENT (en dollars)				
Résultats stratégiques du PAM	Résultat stratégique 1	Résultat stratégique 2	Résultat stratégique 5	Total
Effets directs stratégiques du PAM	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Causes profondes	Résilience	
Transferts	7 962 960	-8 903	740 542	8 694 599
Mise en œuvre	116 898	-24 043	42 949	135 805
Coûts d'appui directs ajustés				110 081
Total partiel				8 940 485
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)				581 132
Total				9 521 617

TABLEAU 5: VENTILATION DES COÛTS POUR L'ENSEMBLE DU PSPP-T APRÈS RÉVISION (en dollars)				
Résultats stratégiques du PAM	Résultat stratégique 1	Résultat stratégique 2	Résultat stratégique 5	Total
Effets directs stratégiques du PAM	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Causes profondes	Résilience	
Transferts	7 962 960	2 183 301	4 736 363	14 882 623
Mise en œuvre	116 898	301 991	253 238	672 127
Coûts d'appui directs ajustés	237 248	191 545	362 779	791 572
Total partiel	8 317 106	2 676 837	5 352 379	16 346 322
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	540 612	173 994	347 905	1 062 511
Total	8 857 718	2 850 831	5 700 284	17 408 833